

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2013

Etaient présents :

MM. PLOT. MOREAU. Mme GILBERT. M. ETOURMY. Mme ROINARD. MM. JEUNE. ROUSSELET.
CERBELAUD. DINALLE. Mme FOUCHENET. MM. GUILLET. M. De PANAFIEU. M. PROUST.
Mme THIBEAULT

Absents excusés et représentés :

Mme AUBERT un pouvoir à M. DINALLE
M. FROISSARD un pouvoir à M. ETOURMY
Mme RICHERT un pouvoir à Mme GILBERT
M. LEGUE un pouvoir à M. MOREAU
Mme LEHAY Claudie un pouvoir à Mme ROINARD
M. PINIAU un pouvoir à M. JEUNE

Absente excusée non représentée : Mme COLLOT

Le Maire indique que le point 2 « subventions » est retiré de l'ordre du jour, la commission n'ayant pas étudié l'ensemble des demandes.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2013

Celui-ci est adopté à l'unanimité

ADOPTION COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS ANNEE 2012

COMMUNE

Déficit d'investissement : 104 161.88 €
Excédent de fonctionnement : 930 241.90 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Excédent de fonctionnement de 14 795.35 €
Déficit d'investissement de 3 809.15 €

SERVICE D'EAU

Excédent d'investissement de 491 295.85 €
Excédent de fonctionnement de 145 072.40 €

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Déficit d'investissement de 62 747.87 €
Excédent de fonctionnement de 330 553.62 €

PRODUCTION D'ENERGIE

Excédent de fonctionnement de 17 713.42 €
Déficit d'investissement de 11 302.78 €

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité (Monsieur le maire s'est retiré de la séance pour les comptes administratifs).

RYTHMES SCOLAIRES : avis du Conseil Municipal

- mercredi matin
- mise en application du décret en septembre 2013

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ-SUR-SARTHE A LA COMMUNE DE DUREIL AVIS DE LA COMMUNE DE PRECIGNE.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'arrêté interpréfectoral n° 2012349-0003 du 14 décembre 2012 portant projet d'extension de périmètre de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe à la commune de Dureil.

Il précise que ce projet est soumis pour accord aux conseils communautaires des Communautés de communes de Sablé-sur-Sarthe et du Pays Malicournais ainsi qu'aux conseils municipaux des communes concernées.

Par délibération en date du 15 février 2013, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable à ce projet.

Il est demandé au Conseil Municipal de la Commune de PRECIGNE d'émettre un avis sur le projet d'extension de périmètre de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe à la commune de Dureil. Le Conseil Municipal, par 19 voix «Pour» et 1 «abstention», émet un avis favorable.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE ANNÉE 2013

Afin d'améliorer la sécurité routière et la circulation dans la Commune, est en cours d'étude un projet d'aménagement du carrefour formé par la Route de Pincé, la Rue de Berlin et la Route de la Roche Davy.

Le Conseil Municipal sollicite une aide du Département de la Sarthe, au titre de la répartition des amendes de police 2013.

Formation BAFD approfondissement de Mme LE ROUX Katia

Mme LE ROUX Katia, adjoint d'animation à la garderie périscolaire, pour valider l'obtention de son BAFD, doit participer à un stage d'approfondissement.

Le Conseil Municipal accepte que la Commune prenne en charge le coût de ce stage ainsi que les frais d'hébergement et les indemnités kilométriques.

SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE ECOLE FRANCOIS RABELAIS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à verser une subvention de 912 € à l'école François Rabelais pour le projet de classe de découverte qui se déroulera du 18 mars au 21 mars 2013, à PARIS, avec 24 élèves de CM2.

Ce crédit sera inscrit à l'article 65737 du BP 2012.

SUBVENTION 2013 FONDATION DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal vote une subvention de 100 €, à inscrire à l'article 6574 du BP 2013.

HEURES COMPLEMENTAIRES DE Mme GAIGNARD Claudia

Madame GAIGNARD Claudia, adjoint administratif principal à temps non complet, a effectué 14 heures complémentaires liées au travail occasionné par le recensement de la population qui s'est déroulé sur notre Commune du 8 janvier au 19 février 2013.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer le règlement de ces heures à Mme GAIGNARD Claudia.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

1345 logements enquêtés ; beaucoup de logements vacants ;

Avant le calcul définitif, on peut avancer que le nombre d'habitants sera d'environ 3100.

REGROUPEMENT DES SIAEP de La Martinière, de Bazouges-sur-Le Loir et de la Commune de Précigné

Compte-tenu

- d'une part, que la Commune de PRECIGNE a réalisé ou engagé les travaux suivants, visant à assurer la sécurité de la ressource et de la distribution de l'eau potable :

- doublement du forage des Alignés
- renouvellement des canalisations du centre-bourg
- remplacement d'une partie de la canalisation d'eau brute
- interconnexion avec le SIAEP de la Martinière permettant un secours immédiat en cas d'incident majeur mettant en péril la production d'eau potable

et que le schéma directeur prévoit l'extension de l'usine de traitement pour le doublement de sa capacité de production en vue d'une éventuelle augmentation des besoins des habitants,

- d'autre part que l'étude économique réalisée par la Société IRH (réf A.10.72.56 du 22 décembre 2012), à la demande du SIAEP de Bazouges-sur-le Loir et co-financée par le SIAEP de la Martinière et la Commune de Précigné, conclut à une augmentation conséquente (+0.54 €/M3 sur 2 ans soit +119% , + 0.75 €/M3 sur 10 ans soit + 166%) du prix de l'eau (part collectivité) compte-tenu des importants investissements prévus par les deux SIAEP,

- enfin que la Commune de Précigné peut disposer annuellement des ressources financière suffisantes lui permettant de subvenir à ses propres investissements, engagés ou prévus dans le schéma directeur, sans augmenter le prix de l'eau,

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable au projet de regroupement défini par le périmètre objet de l'arrêté préfectoral n°2012356-0004 du 21 décembre 2012.

Par ailleurs, avis défavorable sur les statuts, notamment la représentation.

PANNEAU SIGNALITIQUE

Bien que la décision relève du pouvoir de police du Maire, celui-ci demande aux membres du Conseil Municipal leur avis sur le bien fondé de poser des panneaux d'interdiction de stationner dans le centre bourg ou de ne pas en mettre.

Une large majorité suggère de poser un panneau prescrivant cette interdiction avec mention « sauf emplacement matérialisé » à chaque entrée de la zone 30.

CENTRE MEDICAL BASILE MOREAU

Chaque membre du Conseil Municipal a reçu du Maire un exposé sur le projet de restructuration du CMSBM, sur le financement de celle-ci et, le montant de la subvention sollicitée de la Commune.

L'ensemble du Conseil renouvelle sa demande de la prise de compétence par le Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe et que cette demande soit soumise à l'appréciation des Bureau et Conseil Communautaires.

COURRIER DE Mme LELARGE, secrétaire générale

Le Maire donne lecture du courrier de Mme Lelarge rappelant sa demande de création d'un poste d'adjoint administratif. Le recrutement d'un contrat d'avenir est évoqué.

Prochain Conseil Municipal

Vendredi 29 mars 2013 à 20 heures